

Rapport annuel 2010 du Fonds de prévention du tabagisme



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Sommaire

Avant-propos	2
1 Le fonds de prévention du tabagisme en bref	3
2 Organisation et fonctionnement.....	4
2.1. Organisation du service FPT	4
2.2. Fonctionnement du service FPT	5
2.2.1 Projets propres au FPT	5
2.2.2 Demandes de financement.....	5
2.2.3 Information du public	7
2.2.4 Gestion de l'efficacité.....	7
2.2.5 Programmes cantonaux de prévention du tabagisme.....	7
2.2.6 QualiPlus	8
2.2.7 Base de données de projets.....	9
2.3. Perspectives	9
3 Projets de tiers soutenus en 2010.....	10
4 Financement	18
4.1 Vue d'ensemble du soutien financier accordé à des tiers	18
4.2 Stratégie d'investissement.....	22
4.3 Comptes annuels 2010	24
4.4 Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels.....	25
4.5 Vue d'ensemble des engagements au 31 décembre 2010	26

Avant-propos



La prévention du tabagisme est sur la bonne voie – l'objectif n'est pas encore atteint

D'après les données du Monitoring sur le tabac Suisse (TMS), la proportion de fumeurs est tombée de 33 % à 27 % au cours des dernières années.

Malgré cette évolution favorable, la nécessité d'agir reste très élevée en matière de prévention du tabagisme en Suisse, où, chaque année, plus de 9000 décès sont dus à la consommation de tabac.

L'objectif du Programme national tabac 2008-2012 est de réduire la proportion de fumeurs à 23 %. Cette ambition s'appuie sur un arsenal complet de mesures qui peuvent être en partie financées par le Fonds de prévention du tabagisme : mesures comportementales comme les campagnes d'information et de sensibilisation (à l'instar de l'actuelle campagne SmokeFree), mesures visant à favoriser le sevrage ou à dissuader le plus grand nombre possible de jeunes de se mettre à fumer, etc. La mise en réseau et la création d'un cadre général propice à la prévention sont aussi des pièces maîtresses de ce dispositif. Au cours des dernières années, le fonds a permis de soutenir 180 projets à hauteur de 139 millions de francs.

Le fonds a vocation non seulement à financer ces projets, mais aussi à promouvoir leur qualité. En 2009 a été lancé le projet pilote QualiPlus, une offre de conseils et de formation pour les personnes souhaitant solliciter un financement du fonds. Cette prestation a été évaluée durant l'année sous revue et compte tenu de ses résultats réjouissants, elle sera maintenue au cours des prochaines années.

En vertu de son mandat légal, le fonds est non seulement astreint à une exigence de qualité, mais aussi d'efficacité. Après avoir conçu en 2009 un système de gestion de l'efficacité sur mandat du Conseil fédéral, il l'a mis en œuvre en 2010.

Pour réduire les décès liés au tabagisme, les mesures comportementales efficaces en termes de coûts se sont avérées particulièrement efficaces. En 2010, la Suisse a réalisé des progrès dans ce domaine. Ainsi, selon les prescriptions de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac, tous les produits à base de tabac vendus en Suisse comportent depuis le 1^{er} janvier 2010, outre les avertissements écrits, des avertissements visuels ainsi que le numéro de la ligne stop-tabac. Ces avertissements, fondés sur des connaissances scientifiques, sont censés sensibiliser les fumeurs aux risques liés à la consommation de tabac et les inciter à arrêter de fumer. La ligne stop-tabac de la Ligue suisse contre le cancer, cofinancée par le fonds, propose une aide professionnelle aux personnes désireuses d'arrêter de fumer. La loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2010 et qui interdit de fumer dans les espaces fermés accessibles au public ou servant de lieu de travail à plusieurs personnes, fait partie, tout comme l'augmentation progressive de l'impôt sur le tabac, des mesures conformes à la convention-cadre dont l'effet positif sur la réduction du tabagisme est avéré.

Tenant à saluer ici le dynamisme et l'efficacité du service qui gère le fonds, je vous invite à découvrir ses activités plus en détail dans les pages qui suivent.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et vous prie d'agréer, Chère lectrice, Cher lecteur, mes très cordiales salutations.

Pascal Strupler
Directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Strupler'.

1 Le fonds de prévention du tabagisme en bref

Créé en 2003, le fonds de prévention du tabagisme (FPT) est géré et exploité depuis 2004 par un service dédié. Il trouve son fondement légal dans la loi fédérale sur l'imposition du tabac tandis que ses dispositions d'exécution sont ancrées dans l'ordonnance sur le FPT. Il est alimenté par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet). Les recettes liées au tabac s'élèvent actuellement à 14,5 millions de francs par an.

Le FPT a vocation à financer les mesures de prévention qui contribuent à réduire la consommation de tabac. Celles-ci peuvent notamment consister à dissuader les nouveaux fumeurs potentiels de commencer à fumer, à encourager les fumeurs désireux d'arrêter, à protéger les gens contre le tabagisme passif ou encore à améliorer le niveau d'information de la population sur les effets liés à la consommation de tabac. Le fonds accorde une grande importance à la prévention dans le domaine du sport. Il soutient par ailleurs les projets de recherche à petite échelle et axés sur la pratique.

Le service en charge de la gestion et de l'exploitation du fonds dispose de 2,6 postes équivalents plein temps répartis entre trois temps partiels et peut faire appel à de nombreux spécialistes indépendants pour évaluer les demandes de financement. Il est par ailleurs activement soutenu et conseillé par une commission d'experts indépendante. Depuis le début de ses activités en 2004, le service a traité environ 400 demandes de financement et alloué près de 139 millions de francs à des projets.

Les projets soutenus par le fonds doivent satisfaire à des exigences qualitatives élevées et contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme, exposée en détail dans le Programme national tabac 2008-2012. Dans le cadre de l'offre QualiPlus, une formation de deux jours sur la gestion de projet ainsi que des conseils personnalisés* sont proposés aux requérants pour les aider à élaborer leur projet et à déposer leur demande dans les règles.

Le Conseil fédéral a adopté à l'automne 2009 le projet de loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé (loi sur la prévention) et le message y afférent. Le Parlement délibèrera sur cette loi à partir du printemps 2011. La loi sur la prévention vise à améliorer le pilotage des mesures de prévention, de promotion de la santé et de détection précoce des maladies en Suisse. La future organisation du FPT dépendra du résultat de la procédure parlementaire. Si, comme l'a proposé la commission du Conseil national, la fondation Promotion Santé Suisse reprenait les tâches de l'institut de prévention initialement prévu, le FPT lui serait rattaché. Comme l'a montré l'évaluation menée en 2007, la structure du FPT devra cependant également être revue si le Parlement vote contre la loi sur la prévention ou écarte l'option de l'institut.

*Pour un supplément d'information sur cette double offre, consulter la rubrique « Offre de conseils » du site Internet du FPT (http://www.bag.admin.ch/tabak_praevention/06433/index.html?lang=fr).

2 Organisation et fonctionnement

Selon les dispositions d'exécution légales, le FPT a notamment pour tâches de conduire ses propres projets de prévention, de soutenir financièrement les projets de prévention réalisés par des tiers et d'informer l'opinion publique de ses activités.

Parallèlement à ces tâches permanentes, le fonds a également mis en place, durant la période sous revue, le système de gestion de l'efficacité élaboré en 2009. L'année sous revue a non seulement permis d'expérimenter le nouveau cadre général relatif aux programmes cantonaux de prévention du tabagisme, mais elle a également été marquée par l'évaluation du projet pilote QualiPlus et par la mise en place d'une base de données de projets en ligne

2.1. Organisation du service FPT

Le fonds est exploité et géré par un service rattaché administrativement à l'unité de direction Politique de la santé de l'OFSP. Celui-ci est doté de 2,6 postes équivalents plein temps répartis entre trois postes à temps partiel. Les tâches de direction sont du ressort du vice-directeur de l'OFSP. En sa qualité de responsable hiérarchique, celui-ci n'a aucune influence sur l'octroi des financements.

Pour l'examen des demandes, le service FPT peut s'appuyer sur un grand nombre d'experts suisses et étrangers ainsi que sur une commission d'experts indépendante.

Grâce à ce rattachement administratif, le service FPT peut accéder aux différentes services de l'OFSP, tels que la division Droit (expertises et assistance juridique), les services linguistiques (traduction), l'état-major de l'unité de direction Politique de la santé (contrats et décisions) ainsi que la section Services financiers (comptabilité et finances). Ses frais de fonctionnement s'en trouvent considérablement réduits. En compensation de ces prestations, le FPT met 10 % de ses ressources en personnel à la disposition de l'OFSP.

Employés du service de gestion du FPT		
Fonction	Nombre de personnes	Equivalent plein temps
Direction	1	90 %
Vice-direction / communication	1	80 %
Gestion de l'efficacité	1	80 %
Compensation pour les prestations générales de l'OFSP	0	10 %
Total	3	260 %

(Etat en décembre 2010)

2.2. Fonctionnement du service FPT

2.2.1 Projets propres au FPT

Conformément à l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme, le service FPT est notamment chargé de réaliser des projets de prévention qui lui sont propres. Compte tenu du grand nombre d'organisations actives dans ce domaine, cette mission n'est pas obligatoire et ne serait d'ailleurs guère réalisable au vu des ressources humaines dont il dispose.

L'évaluation externe du FPT réalisée en 2007 recommandait toutefois de réfléchir à la possibilité et à la manière de mener des projets propres à l'avenir. Elle préconisait une stratégie de promotion et d'investissement plus active pour mieux couvrir les objectifs de prévention du tabagisme en Suisse. Ainsi, lorsque les demandes de financement de projets sont inexistantes ou trop rares dans un domaine particulier, le fonds devrait pouvoir, de son propre chef, mettre au concours ou lancer des projets dans ce champ d'activité afin de combler cette lacune. Dans son arrêté de juin 2008, le Conseil fédéral a chargé le service FPT de prendre les choses en main dans ce domaine, tout en mettant en œuvre les autres recommandations issues de l'évaluation. C'est ainsi qu'a vu le jour QualiPlus, le premier et jusqu'à ce jour, le seul projet propre au FPT. Il avait été mis au concours par le service. Aucun autre projet n'a pu être réalisé en 2010, faute de ressources humaines suffisantes.

2.2.2 Demandes de financement

Le service FPT réceptionne les demandes de financement trois fois par an. Les données sont communiquées environ un an à l'avance sur le site Internet du fonds. L'année sous revue, 47 demandes au total ont été réceptionnées et évaluées. Une décision a pu être rendue pour chacune de ces demandes.

L'évaluation des demandes se fait selon une procédure standardisée, décrite sur le site Internet du fonds.

- Le FPT procède à un examen interne des demandes. Il s'assure qu'elles satisfont aux normes de qualité et aux indicateurs de quint-essenz. Ce système suisse de qualité est basé sur des critères de qualité bien documentés pour la réflexion sur des projets et leur évaluation. Il a été conçu et est développé en permanence avec le concours de scientifiques et de personnes de terrain (cf. www.quint-essenz.ch). Le formulaire de demande est lui aussi basé sur ces normes. En se référant aux indicateurs présentés sur Internet, les requérants peuvent ainsi évaluer eux-mêmes les chances d'acceptation de leur projet.
- L'examen interne permet de calculer la contribution stratégique du projet au Programme national tabac 2008-2012. Conformément à l'art. 4 de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme, les projets doivent réaliser une contribution à la stratégie nationale de prévention du tabagisme.
- Pour toutes les demandes dont le montant est supérieur à 100 000 francs, le service FPT fait appel à deux experts externes.
- Pour ce qui est des projets portant sur le sport et l'activité physique, il est par ailleurs fait appel à l'expertise de l'Office fédéral du sport (OFSP).
- Le service FPT soumet les demandes accompagnées de tous les rapports à la commission d'experts du fonds de prévention du tabagisme, pour examen. Celle-ci recommande alors au service d'accepter, de réviser ou de refuser le projet.
- Le service prend sa décision finale en se basant sur les recommandations de la commission.

Commission d'experts du fonds de prévention du tabagisme

Le service FPT étudie les demandes avec le concours d'une commission consultative permanente, conformément aux règles fixées dans l'ordonnance sur la prévention du tabagisme. La commission garantit que les décisions sont bien étayées sur les plans technique et scientifique.

En 2010, elle était composée des membres suivants :

Président

D^r **Georges Demierre**, ancien médecin cantonal de Fribourg

Membres

P^r **Rainer Hornung**, Université de Zurich

P^r **Claude Jeanrenaud**, Université de Neuchâtel

M^{me} **Nadja Mahler König**, Office fédéral du sport

D^r **Irène Renz**, Responsable Promotion de la santé, Bâle-Campagne

D^r **Roy Salveter**, Office fédéral de la santé publique

M^{me} **Barbara Weil**, Swiss Medical Association FMH

En 2010 aussi, la commission d'experts a émis ses recommandations à l'attention du service FPT pour l'ensemble des demandes.

Georges Demierre ayant quitté la présidence de la commission à la fin de l'année 2010, le conseiller fédéral et chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) Didier Burkhalter a nommé Irène Renz pour le remplacer jusqu'à la fin de la période administrative, à savoir fin 2011. La vice-présidence a été confiée à Mme Barbara Weil pour cette période.

Demandes de financement – statistique comparative des quatre dernières années d'exploitation

	2007		2008		2009		2010	
Agréées	32	49%	19	38%	22	43%	23	49%
Refusées	21	32%	22	44%	22	43%	16	34%
A remanier	12	19%	7	14%	3	6%	8	17%
Selon contre-proposition* du FPT	0	-	2	4%	4	8%	0	-
Total	65	100%	50	100%	51	100%	47	100%

Les chiffres des années d'exploitation 2004 et 2006 peuvent être consultés dans les rapports annuels précédents.

* La demande initiale n'a pas été approuvée mais le FPT a fait au requérant une contre-proposition qui a ensuite été financée.

2.2.3 Information du public

Le site Internet www.prevention-tabagisme.ch est le principal canal de diffusion des informations du fonds de prévention du tabagisme. Outre les documents de base, les informations et les instruments nécessaires, on y trouve des renseignements sur la conception et l'évaluation des projets axés sur l'efficacité (sous la rubrique « Gestion de l'efficacité ») ainsi que sur les projets agréés, les organismes responsables et le montant du financement accordé.

Par ailleurs, la Newsletter FPT, publiée en trois langues, rend compte en moyenne trois fois par an des nouveaux projets financés par le fonds, des enseignements tirés des projets achevés et de l'actualité du fonds. En s'abonnant à cette lettre d'information, les requérants reçoivent les informations qui les concernent en temps utile.

2.2.4 Gestion de l'efficacité

Dans le droit fil de l'évaluation externe de 2007, le Conseil fédéral a chargé le service FPT d'élaborer et de mettre en œuvre les processus et les instruments nécessaires pour concevoir des projets axés sur l'efficacité et évaluer leur impact. Cela nécessite en particulier de prendre rigoureusement en compte les expériences et les enseignements tirés de chaque projet pour l'évaluation et la conception des projets ultérieurs.

Après avoir préparé le terrain l'année précédente, le service FPT a pu mettre en place les premiers éléments de ce système de gestion de l'efficacité durant l'année sous revue.

Pour les chefs de projet et les requérants, le défi de cette approche axée sur l'efficacité est de les contraindre à planifier d'emblée le projet en fonction des résultats visés. Une fois définis l'impact recherché et les liens de cause à effet dont il dépend, il reste à fixer des objectifs réalistes qui serviront également de référence pour évaluer le projet en temps utile.

Afin de faciliter ce processus de planification, le service FPT a modifié, au cours de l'année sous revue, le formulaire de demande et le formulaire du rapport final. Cette adaptation permet, en plus d'évaluer les résultats du projet, de mettre l'accent sur une réflexion orientée vers l'avenir et portant sur les expériences et les enseignements liés à celui-ci.

Le service FPT exploitera de façon systématique les expériences liées aux effets des projets soutenus et s'en servira en vue de l'évaluation d'une demande et de l'allocation des ressources. L'année sous revue, le FPT a enregistré des premiers résultats en se basant sur des rapports de projets axés sur l'efficacité et soigneusement sélectionnés. Dans la même optique, l'accès aux enseignements tirés de l'ensemble des projets sera également élargi aux acteurs de la prévention du tabagisme grâce à une publication qui paraîtra dès 2011.

Suivant la recommandation de l'évaluation externe du FPT, le système de gestion de l'efficacité prévoit également une évaluation chiffrée des données afin d'analyser en détail l'utilisation des fonds accordés. Compte tenu des ressources humaines limitées du service FPT, ces tâches sont toutefois reportées jusqu'à nouvel ordre.

2.2.5 Programmes cantonaux de prévention du tabagisme

Avec le concours du comité de l'Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS), le FPT a défini en 2009 un nouveau cadre général relatif au financement des programmes cantonaux de prévention du tabagisme, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Une importante marge de manœuvre a été laissée aux cantons pour la conception de ces programmes, sachant toutefois que ces derniers sont également soumis aux exigences du FPT. Le cadre général se contente donc d'esquisser quelques pistes d'action possibles en matière de prévention du tabagisme, qui sont reprises du Programme national tabac 2008-2012, et de donner une clé de financement.

Les premières expériences ont montré que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour que le FPT puisse cofinancer des programmes cantonaux de prévention du tabagisme respectant les bases légales.

Aussi le fonds a-t-il décidé de suspendre l'évaluation des demandes de financement de programmes cantonaux. Cette interruption sera mise à profit pour soumettre le cadre général actuel à une révision globale, en concertation avec les cantons. Les normes minimales pour les programmes cantonaux, les objectifs d'efficacité appropriés repris du Programme national tabac 2008-2012 et l'évaluation constitueront des priorités à cet égard. Un examen des mesures d'accompagnement et de soutien judicieuses pour le développement et la mise en œuvre des programmes pourra également être effectué à la demande des cantons. Ces travaux sont prévus pour le premier semestre 2011.

2.2.6 QualiPlus

Sur la base des recommandations de l'évaluation externe de 2007, le service FPT propose, en collaboration avec une entreprise externe, une formation et des conseils aux personnes qui souhaitent déposer une demande de financement. La phase pilote de cette offre a été lancée en mai 2009 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de la période sous revue. Compte tenu des résultats positifs de l'évaluation dont elle a fait l'objet, la prestation de services a été étoffée en fonction des besoins des participants et prolongée jusqu'à fin 2013. Le prestataire externe est l'entreprise bernoise reflecta ag, spécialisée dans la gestion de projet et de la qualité. L'offre QualiPlus s'articule autour de trois axes :

Conseil individuel et contrôle qualité

Les requérants qui s'adressent au fonds peuvent bénéficier d'un conseil individuel en déposant une demande sur le site Internet du FPT. Le conseil est censé mettre l'accent sur l'ébauche de concepts, ou tout au moins sur un modèle d'efficacité, en s'appuyant sur les connaissances les plus récentes en matière de gestion de projet et de la qualité. Afin d'éviter les conflits de rôle, il est entendu que les candidats disposent des connaissances techniques nécessaires dans la prévention du tabagisme et aucun conseil spécifique à ce domaine n'est proposé. Après la séance de conseil, le concept peut être retravaillé et présenté une nouvelle fois aux conseillers qui rédigeront sur demande une évaluation finale écrite à l'attention des requérants. Ce contrôle qualité peut également se faire sans conseil préalable.

Au cours de la phase pilote de QualiPlus, quinze personnes ont bénéficié d'un conseil individuel. Les résultats de l'évaluation ont été positifs puisque tous les bénéficiaires de la prestation se sont dits prêts à la recommander.

A une exception près, aucune des demandes élaborées avec le concours d'un conseiller n'a été refusée par le FPT pour des raisons formelles. Le requérant dont la demande a été refusée n'avait pas tenu compte des indications données par le conseiller.

Cours de gestion de projet

Une formation de deux jours portant sur la gestion de projet et la qualité est proposée deux fois par an.

Les cours sont dispensés en allemand ou en français. Ils se déroulent à Berne ou en Suisse romande et cinq participants au minimum sont requis. Pendant la phase pilote, trois cours ont été donnés en allemand et un en français. 31 personnes au total en ont bénéficié.

Dans ce domaine aussi, les résultats de l'évaluation ont été positifs. Le cours a été évalué comme suit par les participants : 5,5 (sur 6) pour le contenu et la tenue du cours, 5,8 pour le séminaire et 5,6 en ce qui concerne l'appréciation générale. Par contre, ils ont dans l'ensemble jugé la durée du cours – deux jours – trop courte.

Le cours et les conseils individuels sont gratuits pour les requérants ; seuls les frais ne sont pas pris en charge par le fonds.

Les requérants hésitent malheureusement à faire usage de ces prestations de services, n'y recourant souvent que lorsqu'un projet n'a pas été agréé.

2.2.7 Base de données de projets

Compte tenu du nombre croissant de projets financés par le fonds, il devenait de plus en plus difficile de retrouver des projets spécifiques sur le site Internet du FPT, notamment si le nom exact n'était pas connu.

Le service FPT a donc chargé l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) d'élaborer une base de données de projets pour faciliter la recherche aux utilisateurs du site. Celle-ci a été créée et remplie au cours de l'année sous revue. Depuis janvier 2011, toutes les personnes intéressées peuvent la consulter sur le site Internet du FPT.

2.3. Perspectives

En 2011, parallèlement à son activité principale, le service FPT se concentrera sur les défis suivants :

Gestion de l'efficacité

Le système de gestion de l'efficacité est maintenu. Le service FPT tiendra à jour les enseignements et les expériences tirés des projets financés et les diffusera dans une publication. Il traitera et développera par ailleurs les informations à l'intention des requérants.

QualiPlus

L'offre QualiPlus était initialement focalisée sur la phase de conception des projets. Depuis 2011, une offre supplémentaire, intitulée « Review », est proposée aux personnes qui ont suivi le cours de base. Ce service est ouvert aux requérants dont le projet a été approuvé par le FPT. Il contribue au contrôle de la qualité des projets et constitue à ce titre une mesure d'évaluation formative.

Commission d'experts - renouvellement général

Le mandat de la commission d'experts arrive à échéance fin 2011. La commission était jusqu'à présent nommée par le Département fédéral de l'intérieur (DFI) mais conformément à l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA), elle sera désormais nommée par le Conseil fédéral. En 2011, les mesures requises seront prises pour lui permettre de poursuivre ses activités dans les meilleures conditions.

3 Projets de tiers soutenus en 2010

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, 47 demandes ont été adressées au fonds de prévention du tabagisme. 23 d'entre elles ont été agréées. Dans trois cas, le fonds a renvoyé la demande pour qu'elle soit remaniée.

Demandes		Etat		
Demandes déposées en 2010	47	- Agréées	23	CHF 19 725 434*
		- Renvoyées pour remaniement	8	CHF 11 203 711
		- Rejetées	16	CHF 7 342 469
			47	CHF 38 271 614

L'année sous revue, le fonds a rejeté seize demandes, pour une valeur totale de 7 342 469 francs. Sur ces seize demandes, quatre avaient déjà été rejetées par le service FPT parce qu'elles ne répondaient pas aux exigences formelles ou au but du fonds.

Le prochain chapitre présente les projets agréés entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 dans les différents domaines d'activité où le fonds de prévention du tabagisme accorde des subsides.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Apprentissage sans tabac (project principale)

La ligue pulmonaire de St-Gall, en collaboration avec quatorze autres ligues pulmonaires cantonales et centres de prévention du tabagisme, accompagne dans toute la Suisse des jeunes apprentis tout au long de leur formation professionnelle et les encourage à rester ou à devenir non-fumeurs pendant leur apprentissage.

Dans le cadre du projet pilote « Apprentissage sans tabac », soutenu par le Fonds de prévention du tabagisme, la ligue pulmonaire de St-Gall a expérimenté l'intervention dans les cantons de St-Gall et de Berne. Elle la mène désormais dans ces deux cantons et dans d'autres.

En participant au projet, les apprentis s'engagent à ne pas fumer ni consommer de produits du tabac pendant une année entière de formation, que ce soit sur leur lieu de travail ou durant leur temps libre. Des récompenses incitent les apprentis à participer à cette action. Chaque participant ayant réussi à ne pas commencer à fumer reçoit un bon de cinéma ou un cadeau de même valeur. Par ailleurs, un tirage au sort est effectué pour récompenser les participants de tous les cantons ayant tenu parole. La plupart des entreprises qui les emploient offrent également d'autres cadeaux, sous la forme d'argent liquide ou de jours de vacances supplémentaires.

Dans chaque canton, un conseil individuel gratuit est également à la disposition des jeunes ayant déjà commencé à fumer.

Pour évaluer le projet pilote, des groupes ont été interviewés et un questionnaire final quantitatif en ligne a été posé au début et peu avant la fin du projet. Les résultats correspondent aux expériences faites dans le cadre de projets similaires :

- Les déclarations faites lors des discussions de groupes indiquent aux évaluateurs que l'intervention fonctionne et que ce sont surtout les jeunes présentant un risque que l'on a empêché de fumer.
- A la fin du projet, 87 % des participants ont admis qu'ils avaient respecté les règles et qu'ils n'avaient pas commencé à fumer. 7 % ont fumé ou interrompu leur apprentissage et 6 % n'ont pas confirmé qu'ils étaient restés non-fumeurs.
- Pour 52 % des participants, le projet les a aidés à rester non-fumeurs. 22 % étaient d'accord sur l'importance du projet pour ne pas (re)commencer à fumer.

* Le versement de ce montant s'étale sur plusieurs années, tout comme la durée des projets.

Dans le cadre du projet principal, des évaluateurs externes doivent maintenant énoncer leurs conclusions relatives à l'effet du projet sur le comportement des apprentis en matière de tabagisme, sur les facteurs d'action effectifs et sur les facteurs d'influence externes.

Promouvoir le sevrage du tabagisme

abenteuerinsel.ch – une aide à arrêter de fumer pour la famille

Dans le cadre de ce projet pilote, RADIX et la Ligue pulmonaire suisse testent un outil en ligne aidant à arrêter de fumer que les deux organisations ont développé. Se présentant sous la forme d'un concours, il s'adresse aux familles.

Des études ont montré que les membres de la famille pouvaient influencer le comportement en matière de tabagisme. En Suisse, il existe à l'heure actuelle très peu de données relatives à l'environnement familial. Le projet pilote « abenteuerinsel.ch » associe la famille dans son ensemble. Tous les participants, qu'il s'agisse des parents ou des enfants, participent de manière égale.

« abenteuerinsel.ch » est un concours en ligne pour arrêter de fumer composé de deux phases : après une préparation de quatre semaines ciblée sur le jour X où la personne arrêtera de fumer, celle-ci devra également s'abstenir de fumer durant les quatre semaines supplémentaires que dure l'intervention. Si elle veut se qualifier pour le tirage au sort du concours, toute la famille doit arrêter de fumer durant quatre semaines.

Au total, l'intervention dure huit semaines et est évaluée en externe. En plus de la faisabilité de l'intervention elle-même, cette évaluation étudie ses effets sur le statut de fumeur de chaque membre de la famille (les mesures sont effectuées au début de la préparation, avant et après les quatre semaines que dure l'intervention, ainsi que huit semaines plus tard). L'objectif du projet pilote consiste à définir et à développer des normes pertinentes et des bases ayant fait leurs preuves dans la pratique pour une prévention du tabagisme efficace et orientée vers la famille.

COACH par SMS : inciter les jeunes à arrêter de fumer grâce au téléphone portable

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF) de l'Université de Zurich est en train de développer et de tester une offre par SMS visant à aider les jeunes à arrêter de fumer.

Les adolescents recourent rarement aux offres classiques en matière de sevrage tabagique, comme les cours communs de désaccoutumance au tabac. Afin de susciter leur intérêt, les offres doivent tenir compte de leur motivation et de leur style de vie. L'ISGF mise ainsi sur les SMS pour inciter les jeunes à arrêter de fumer.

Une étude préliminaire doit permettre de déterminer dans quelle mesure les jeunes sont prêts à participer à un programme de sevrage tabagique utilisant la technologie des SMS. Cela se fait par le biais d'une version déjà existante du COACH par SMS, développée pour les adultes. Si les résultats s'avèrent encourageants, le programme sera adapté aux adolescents puis mis en place dans différentes écoles professionnelles et secondaires. Une étude randomisée par groupes et contrôlée permettra de déterminer l'efficacité de cette offre. Par ailleurs, les caractéristiques des participants et les facteurs d'influence seront évalués.

STOP-TABAC.CH 2010-2013

L'Institut de médecine sociale et préventive (IMSP) de l'Université de Genève élargit l'offre proposée sur le site web « www.stop-tabac.ch ».

De nombreux fumeurs souhaitant arrêter de fumer cherchent de l'aide sur Internet. Le site Internet www.stop-tabac.ch propose chaque mois un soutien aux personnes désireuses d'arrêter de fumer : un coach virtuel les accompagne, les motive et leur donne des conseils pour y parvenir. Des récits d'expériences, un forum et des informations approfondies sur le tabagisme augmentent encore les chances de sevrage.

Afin d'offrir à l'avenir un soutien professionnel à encore plus de fumeurs, l'IMSP Genève complète l'offre du site Internet en développant le coach virtuel. Un psychologue spécialisé soutient les utilisateurs via le chat, dans le forum de discussion, par courriel ou par téléphone. Le site sera enrichi de nouveaux contenus et proposé en quatre langues : français, allemand, italien et anglais. L'offre élargie fera l'objet de diverses mesures publicitaires destinées à la faire connaître dans toute la Suisse.

L'efficacité de Stop-tabac.ch en ce qui concerne l'arrêt du tabagisme fera l'objet d'une évaluation externe.

Sensibiliser et informer le public

Campagne nationale de prévention du tabagisme 2010-2012 - « SmokeFree - Prenez un paquet de liberté »

Grâce à « SmokeFree - Prenez un paquet de liberté », l'OFSP propose une alternative aux personnes souhaitant cesser de fumer en Suisse. De fait, SmokeFree s'apprécie partout, que ce soit dans le train, au travail ou au restaurant. La campagne, calquée volontairement sur le style d'une campagne pour une marque de cigarette, débutera en janvier 2011 et se poursuivra jusqu'en 2012 autour de différents sujets. Le produit phare de la campagne est le paquet SmokeFree, rempli de « 10 astuces pour arrêter de fumer », donc de 10 avantages offerts par cette nouvelle liberté. Des spots à la télévision et au cinéma, des affiches, des annonces et des bannières Internet mentionneront la page Internet (www.smokefree.ch) qui propose cette offre et d'autres offres partenaires.

Publication d'un dépliant à l'usage des parents issus de la migration

La « Fachstelle für interkulturelle Suchtprävention (FISP) », service spécialisé dans la prévention interculturelle des dépendances, traduit, imprime et distribue le dépliant « Elterliche Regeln für das Nichtrauchen ihrer Kinder – Eltern stärken » (« Règles à suivre par les parents afin d'empêcher que leurs enfants ne fument – Encourager les parents ») dans cinq langues de la population migrante.

Chez les migrants issus de certaines régions comme la Turquie, la proportion de fumeurs est nettement plus élevée que chez les Suisses. Les documents et offres de soutien en matière de prévention du tabagisme ne sont pas toujours disponibles dans la langue des migrants ou sont difficiles à comprendre car ils contiennent des textes trop longs et complexes.

Le FISP a déjà publié un dépliant en allemand. Il vise à sensibiliser les parents dont l'allemand n'est pas la langue maternelle à parler du tabagisme avec leurs enfants et à leur fournir une aide ainsi que des arguments facilement compréhensibles.

Le FISP souhaite faire traduire le dépliant en albanais, en bosnien/croate/serbe, en portugais, en espagnol et en turc. Les traductions tiennent également compte des particularités culturelles respectives.

Au total, le FISP imprimera 40 000 brochures traduites dans les différentes langues. 10 000 exemplaires seront distribués au cours du premier semestre 2011.

Avant-projet DESIRE

Fachverband Sucht, l'association des professionnels suisses allemands des addictions, souhaite sensibiliser, par le biais d'un parcours découverte dans les foires, les adolescents et les jeunes adultes issus de l'immigration ou des couches sociales les moins instruites, étant donné que ces personnes sont difficiles à atteindre avec les mesures de prévention classiques. La faisabilité de DESIRE sera examinée dans le cadre d'un avant-projet.

Les mesures traditionnelles de prévention des addictions restent bien souvent inefficaces auprès des adolescents et des jeunes adultes – notamment lorsqu'ils sont issus de couches sociales les moins instruites ou d'un contexte migratoire. En lançant le projet DESIRE, l'association Fachverband Sucht souhaite sensibiliser de manière ciblée ce jeune public au message de prévention : elle prévoit de réaliser dans les foires un parcours découverte. Celui-ci suscitera l'intérêt des adolescents, qui iront d'eux-mêmes à la découverte du message, sans avoir besoin d'être motivés ou formés au préalable. De fait, l'expérience par soi-même augmente les chances d'une prise de conscience personnelle. Dans le domaine du tabac, le projet DESIRE souhaite avant tout empêcher les jeunes à fumer la première cigarette, les encourager à arrêter de fumer, les informer et les sensibiliser à cette addiction.

L'avant-projet détaillé constitue la première étape de la mise en œuvre du projet DESIRE : en collaboration avec des spécialistes de la prévention et de la diminution des risques, l'association Fachverband Sucht examine l'acceptation, la faisabilité et les possibilités de financement du projet. Elle définit le profil et les besoins des groupes cibles et crée des réseaux avec des partenaires de la prévention dans les domaines du tabac, de l'alcool et de la prévention des dépendances en général.

Développer le réseau des organisations actives et créer des conditions-cadre

3e journée sur le thème de la nicotine à la Clinique Barmelweid

Pour la troisième fois, la Clinique Barmelweid a organisé une journée sur le thème du sevrage tabagique, avec le slogan « Arrêter de fumer, individuellement ». Des professionnels de tous les secteurs de la santé y étaient invités.

Lors de cette journée, les participants ont eu l'occasion de discuter de sujets tels que « Faut-il des concepts différents pour les hôpitaux d'urgence et les cliniques de réadaptation ? » et de parler des recommandations en matière de traitement pour les personnes présentant des profils de personnalité particuliers ou souffrant de maladies psychiques. Des modèles prenant en compte la question du genre ont aussi été présentés. Les journées sur le thème de la nicotine permettent aux collaborateurs et collaboratrices d'hôpitaux et d'institutions de santé d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine du sevrage tabagique, d'apprendre à connaître les projets, concepts et idées d'autres institutions, d'échanger et de se mettre en réseau. En outre, avec ces journées, la Clinique Barmelweid vise à promouvoir la collaboration entre hôpitaux et institutions de santé en ce qui concerne l'application de mesures de prévention tabagique.

Séminaire AT 2010

L'association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) consacre son séminaire 2010 au thème « Femmes et tabac ». Elle souhaite ainsi mieux ajuster les mesures de prévention aux spécificités du sexe et du genre, et encourager l'égalité des chances.

Axées sur des groupes cibles spécifiques, les mesures de prévention voient leur impact renforcé : pour s'adresser aux femmes, il faut prendre en considération leurs caractéristiques propres.

Lors de ce séminaire 2010 sur le thème « Femmes et tabac », l'AT souhaite montrer aux spécialistes en matière de politiques de prévention du tabagisme et de contrôle l'importance des aspects spécifiques au genre et au sexe dans le travail de prévention. Objectif : faire en sorte que les professionnels intègrent toujours plus ces aspects dans leur travail et qu'ils contribuent par là à encourager l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Avec ce séminaire, l'AT s'aligne sur le thème de la Journée mondiale sans tabac 2010 du 31 mai « Tabac et appartenance sexuelle : le marketing auprès des femmes ». Le séminaire se penchera également plus en détails sur des expériences concernant des projets actuellement menés en Suisse - à l'image du projet spécifique aux femmes « feelreal » de la Ligue pulmonaire de Bâle-Ville et de Bâle Campagne.

Projet relatif au développement d'un concept de gestion des connaissances pour la politique de prévention et de contrôle du tabac

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) développe un concept pour créer un système de gestion des connaissances. Il doit permettre aux acteurs du domaine de la prévention du tabagisme en Suisse d'optimiser leur travail.

Fournir l'information juste au bon moment et à la bonne personne afin que celle-ci puisse choisir la meilleure solution pour un problème donné. C'est le principal objectif d'une gestion des connaissances efficace. La valeur du savoir dépend donc de son utilisation et ne se matérialise que lorsque celui-ci est mis en œuvre de manière ciblée.

L'AT s'occupe depuis de longues années du traitement et de la diffusion d'informations qu'elle met à disposition de tous les acteurs dans le domaine de la prévention du tabagisme. Elle a un intérêt professionnel à améliorer la qualité de sa gestion des connaissances au bénéfice de tous et à renforcer l'efficacité de l'action préventive des acteurs dans le domaine de la prévention du tabagisme.

C'est pourquoi l'AT élabore un concept pour créer un système de gestion des connaissances. Pour ce faire, elle étudie, d'une part, les besoins des acteurs de la prévention du tabagisme en ce qui concerne l'identification qualitative et quantitative, le traitement et la diffusion du savoir pertinent. Elle analyse, d'autre part, la manière dont ces besoins sont actuellement satisfaits. Dans une étape suivante, elle identifie et examine les modèles de gestion des connaissances envisageables, non seulement dans le domaine de la prévention du tabagisme mais aussi auprès d'organisations poursuivant un but similaire.

Apprentissage sociétal II – Sécurité et intégration dans l'espace public

Le Groupe d'experts Formation Dépendance (GFD) continue de mener le projet « Apprentissage sociétal ».

En 2009 déjà, dans le cadre du projet « Apprentissage sociétal », le GFD a organisé une académie nationale pour traiter les questions liées aux dépendances, avec le soutien du Fonds de prévention du tabagisme (FPT). Les milieux spécialisés ont pu prendre connaissance du débat lancé à cette époque grâce à une publication et deux forums régionaux. Les premières expériences montrent que le concept de base a fait ses preuves et qu'il a suscité un certain intérêt.

Une académie nationale de ce type sera également mise en place au cours du prochain cycle biennal de l'apprentissage sociétal. Les expériences qui en découleront seront communiquées par le biais d'une publication, d'un site Internet et de forums organisés dans certaines villes.

Le projet de suivi cofinancé par le FPT traite des domaines « Sécurité et intégration dans l'espace public ». Des problèmes et des champs d'action sont discutés et analysés : ils portent sur la consommation et le trafic de drogue, la violence, l'alcool, les déchets sauvages, l'utilisation par différents groupes, etc. En ce qui concerne la prévention du tabagisme, les questions relatives à la prévention comportementale et à l'élimination de la cigarette des espaces publics et fermés revêtent une importance particulière. Quelles premières expériences ont pu être tirées depuis la mise en œuvre de la loi fédérale et des lois cantonales sur la protection contre le tabagisme passif ? Quelles autres mesures sont nécessaires ? La consommation dans le domaine privé a-t-elle changé ? Quels sont les effets sur les activités de prévention et de conseil ? Comment lutter de manière efficace contre la pollution causée par les mégots de cigarettes ?

Traitement des questions liées au tabagisme dans les services en charge des problèmes de dépendance : vue d'ensemble de la situation et recommandations

Quel rôle jouent les services en charge des problèmes de dépendance dans la prévention et le traitement de la dépendance au tabac ? L'Association Fachverband Sucht et le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA) entendent formuler des recommandations et élaborer un plan de mesures.

Les personnes qui s'adressent aux services spécialisés dans les problèmes de dépendance sont le plus souvent dépendantes à la nicotine. Le degré de la prise en charge varie selon les cas. Il manque actuellement une vue d'ensemble des offres existantes et un aiguillage permettant de déterminer quelles offres on est en droit d'attendre de ces services, intermédiaires entre les organes de prévention du

tabagisme, les psychiatres et les médecins de famille notamment.

Fachverband Sucht et GREA entendent combler ces lacunes. Dans un premier temps, les associations étudieront les offres des services spécialisés dans les problèmes de dépendance en matière de prévention et de traitement du tabagisme. Dans un deuxième temps, elles discuteront des résultats d'une part avec les services concernés et leurs intermédiaires, et d'autre part avec des spécialistes de la prévention du tabagisme. L'objectif consiste à formuler des recommandations fondées permettant de définir le rôle des services en charge des problèmes de dépendance dans la prévention et le traitement du tabagisme, et à élaborer un plan de mesures décrivant la manière dont ces recommandations peuvent être mises en œuvre.

Le but poursuivi par ce projet est d'améliorer, grâce à des offres dans le domaine du tabagisme, la prise en charge des personnes s'adressant aux services spécialisés dans les problèmes de dépendance.

2e Conférence nationale sur la prévention du tabagisme 2011

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) organise fin 2011 la deuxième conférence nationale sur la prévention du tabagisme en Suisse.

D'une durée de deux jours, la première conférence nationale sur la prévention du tabagisme s'est tenue en Suisse en 2004. Elle avait pour titre « Pour un avenir sans tabac : où en sommes-nous ? ». Depuis lors, de nombreuses étapes ont été franchies dans ce domaine en Suisse : en juin 2008, le Conseil fédéral a approuvé le « Programme national tabac 2008-2012 » (PNT 2008-2012), développé en commun par les différents acteurs. Le 1er mai 2010 a vu l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif et, dans plusieurs cantons, le peuple a accepté des règles plus strictes en votation populaire.

La conférence 2011 a pour objectif de développer un réseau entre les acteurs de la prévention, de les informer et d'exploiter les synergies afin que, tous ensemble, ils œuvrent pour poursuivre les travaux de prévention du tabagisme menés en Suisse. La conférence sera l'occasion d'échanger savoir et expériences, et de tirer un bilan intermédiaire du PNT 2008-2012.

Promouvoir la recherche

Effet du tabagisme passif sur les variations de la fréquence cardiaque

Le département de pneumologie pédiatrique de la Clinique pédiatrique universitaire de Berne étudie les liens de causalité entre l'exposition à la fumée du tabac et les variations de la fréquence cardiaque.

Il est avéré qu'il existe un rapport entre les variations quotidiennes de polluants dans l'air, les séjours hospitaliers et les décès liés à des maladies cardiaques. En particulier, une exposition chronique à la fumée du tabac et à des polluants de l'air tels que les poussières fines peut entraîner une augmentation du risque de morbidité et de mortalité cardiovasculaires chez les personnes à risque. En effet, il apparaît que le nombre d'infarctus diminue sensiblement là où les interdictions de fumer dans les lieux publics sont appliquées avec plus de rigueur. Toutefois, on n'a pas encore déterminé avec certitude s'il existe effectivement un tel lien de causalité ou si d'autres facteurs entrent en jeu dans cette diminution. Pour vérifier l'hypothèse d'un lien de causalité, il faut examiner, au moyen d'études mécanistiques utilisant de nouvelles méthodes d'analyse mathématiques, la manière dont le tabagisme passif interagit avec les variations de la fréquence cardiaque et les défaillances cardiaques.

L'objectif de cette étude est de vérifier l'existence de ce lien de causalité entre exposition à la fumée du tabac et variations de la fréquence cardiaque. En outre, un intérêt particulier sera porté à l'interaction entre le tabagisme passif et la pollution de l'environnement et de l'air, qui augmente probablement le risque de maladies cardiovasculaires. L'étude prévue ne portera pas sur un petit groupe à haut risque, mais sur une grande population de participants non sélectionnés avec une diversité de facteurs de risque et de conditions socio-économiques et écologiques ; elle visera à tirer des conclusions valables pour l'ensemble de la population.

Incitations financières pour encourager les personnes socialement et économiquement défavorisées à arrêter de fumer : une étude randomisée

Dans le cadre d'une étude randomisée regroupant 1050 participants, l'Université de Genève examine l'efficacité d'incitations financières octroyées à des fumeurs à revenu modeste.

L'objectif du projet de recherche consiste à examiner si des incitations financières octroyées à des fumeurs à revenu modeste, associées à une aide au sevrage en ligne et personnalisée, peuvent agir favorablement sur leur envie d'arrêter de fumer ou les faire arrêter de fumer.

En plus d'une offre de conseils en ligne, les personnes faisant partie du groupe d'intervention reçoivent des bons d'achat d'une valeur totale de 1500 francs s'ils s'abstiennent de fumer. Les bons leur sont remis après une, deux et trois semaines, ainsi qu'après un, trois et six mois, pour autant qu'ils n'aient pas recommencé à fumer à ces moments-là. A chaque échéance, le montant augmente. Les personnes faisant partie du groupe de contrôle bénéficient uniquement des conseils personnalisés sur Internet.

Une année après la fin de l'intervention, le statut des participants est réexaminé afin d'en savoir plus sur la durabilité de celle-ci. Des données relatives aux facteurs sociodémographiques, au degré de dépendance, à la motivation du fumeur qui veut arrêter et à son passé sont par ailleurs récoltées.

Sevrage tabagique grâce à l'hypnose en groupe : une étude d'efficacité contrôlée randomisée

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions ISGF examine si l'hypnose en groupe est efficace pour cesser de fumer.

La décision de cesser de fumer n'est pas toujours simple à mettre en pratique. Les fumeurs désireux d'arrêter cherchent donc des possibilités leur facilitant le sevrage. Toutefois, ils ne sont pas tous disposés à prendre des médicaments ou à consacrer plusieurs mois à une thérapie individuelle ou de groupe. Parmi les fumeurs, certains sont particulièrement ouverts aux méthodes de médecine complémentaire ; il faut donc partir de l'idée que lorsque ces fumeurs-là seront prêts à arrêter, ils accueilleront favorablement un sevrage aidé par la médecine complémentaire.

Les interventions s'appuyant sur l'hypnose pour des cas de sevrage tabagique ont été insuffisamment étudiées jusqu'ici. L'ISGF examine actuellement, dans le cadre d'une étude d'efficacité contrôlée randomisée, si une intervention unique d'hypnose en groupe suffit pour favoriser la désaccoutumance. L'accent est mis sur le sevrage tabagique. D'autres aspects seront examinés comme la réduction des symptômes de sevrage à la nicotine, le désir de fumer ainsi qu'une éventuelle diminution des symptômes secondaire d'ordre psychique (anxiété, humeur dépressive).

Un résultat positif permettrait de proposer aux fumeurs intéressés une méthode de sevrage tabagique nouvelle, fondée scientifiquement, efficace et économique. A l'inverse, un résultat négatif serait un signe que les interventions d'hypnothérapie ne devraient être soutenues, dans le cas du sevrage tabagique, qu'avec la réserve qui s'impose. La prévention du tabagisme qui se base sur des données concrètes pour encourager le sevrage tabagique en Suisse verra ainsi ses connaissances fortement enrichies par les résultats du projet qu'elle appliquera.

Monitorage national des dépendances

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a décidé pour le domaine des addictions d'analyser les instruments de sondage existants et leurs statistiques, de les compléter ou de les modifier là où cela s'avère nécessaire et de les rassembler sous un dénominateur commun : le Monitorage national des dépendances. Ce dernier concerne principalement les thèmes tabac, alcool et drogues, mais également d'autres thèmes émergents tels que la cyberdépendance et l'utilisation de médicaments hors prescription usuelle.

Le FPT finance la partie tabac du projet.

Pour évaluer, planifier et mettre en œuvre des mesures préventives en matière de tabagisme, il est indispensable de recenser régulièrement les habitudes de consommation des produits du tabac en Suisse. Le Monitorage national des dépendances prend la suite du Monitorage sur le tabac en Suisse (MTS) dont la récolte de données se terminera début 2011.

La partie Tabac du Monitorage des dépendances recense, de manière permanente et représentative, la consommation de tabac chez les personnes de plus de 15 ans domiciliées en Suisse. Dès janvier 2011, environ 11'000 personnes seront interrogées chaque année sur leur consommation des diffé-

rentes substances prises en compte dans le projet. Environ 5'500 répondront ensuite à différents thèmes spécifiques au tabac . Ce monitoring est ainsi constitué d'un module fixe regroupant toutes les substances et de plusieurs modules supplémentaires sur le thème du tabac.

Les enquêtes se font sur une base trimestrielle, par téléphone et sont représentatives de la population suisse.

Le Monitoring national des dépendances prévoit en outre l'exploitation de données d'autres sources, notamment par les statistiques de vente, par la statistique des hôpitaux et par la statistique des causes de mortalité. Les résultats de grandes études telles que l'Enquête suisse de la santé (ESS) ou l'enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) seront aussi intégrés. Ainsi une triangulation des résultats des différentes sources de données sera possible.

Les résultats et les rapports à ce sujet sont publiés sur le site dédié au monitoring :

www.suchtmonitoring.ch. Ce site est en cours de construction et sera lancé officiellement en fin 2011.

Prévention du tabagisme sur Internet : évaluation de l'offre existante, preuve générale de son efficacité et appréciation de son utilité auprès de différents groupes cibles en Suisse

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions (ISGF) examine les offres en matière de prévention du tabagisme sur Internet en Suisse et en définit les principes de base. L'objectif est de garantir que les plates-formes en ligne actuelles et futures traitant de ce sujet soient conformes aux standards de qualité internationaux.

En Suisse comme à l'étranger, l'offre en matière de prévention du tabagisme sur Internet s'est étoffée ces dernières années. Parallèlement, on a assisté à un développement constant des possibilités techniques applicables à ce type de prévention. Toutefois, on ignore encore comment la Suisse peut tirer parti des expériences internationales en matière de prévention du tabagisme sur Internet.

De même, il reste à définir dans quelle mesure le pays est lié, du fait de la spécificité de ses conditions cadres, à ses propres stratégies. Par ailleurs, il n'existe pas encore d'étude systématique permettant de déterminer si ce type de prévention offre une efficacité constante et parvient à atteindre les groupes cibles potentiels.

La mission de l'ISGF est de déterminer non seulement quelles idées se révèlent intéressantes au niveau international et quels sont les apports de plates-formes Internet de qualité pour ce type de prévention, mais également dans quelle mesure la Suisse peut s'en inspirer. En outre, l'institut analyse l'offre, les objectifs et l'utilité de la prévention du tabagisme sur Internet en Suisse, et ce afin d'optimiser les solutions proposées dans ce domaine.

4 Financement

4.1 Vue d'ensemble du soutien financier accordé à des tiers

Le tableau ci-après récapitule tous les engagements financiers contractés par le fonds de prévention du tabagisme en 2010. La plupart d'entre eux s'étalent sur plusieurs années et les versements sont répartis en conséquence sur la durée du projet.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant agréé	Exercice 2010
Apprentissage sans tabac (project principale)	Ligue pulmonaire St-Gall	01.02.2011 - 30.09.2014	4 230 924	0
Total			4 230 924	0

Promouvoir le sevrage du tabagisme

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant agréé	Exercice 2010
abenteuerinsel.ch – une aide à arrêter de fumer pour la famille	RADIX Ligue pulmonaire Suisse	15.01.2011- 30.06.2012	456 948	0
COACH par SMS : inciter les jeunes à arrêter de fumer grâce au téléphone portable	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions ISGF	01.11.2011 - 01.03.2013	444 486	0
STOP-TABAC.CH 2010-2013	Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Genève	01.06.2010 - 31.12.2013	710 650	213 196
Total			1 612 084	213 196

Sensibiliser et informer le public

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant agréé	Exercice 2010
Campagne nationale de prévention du tabagisme 2010-2012 - « Smoke-Free - Prenez un paquet de liberté »*	Office de la santé public OFSP	01.10.2010 - 31.12.2013	9 834 000	3 600 000
Publication d'un dépliant à l'usage des parents issus de la migration	Fachstelle für interkulturelle Suchtprävention FISP	01.10.2010 - 30.06.2011	10 000	8 000

Avant-projet DESIRE*	Fachverband Sucht	01.06.2010 - 31.07.2011	30 000	10 000
Total			9 874 000	3 618 000

Développer le réseau des organisations actives et créer des conditions-cadre

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant agréé	Exercice 2010
3e journée sur le thème de la nicotine à la Clinique Barmelweid*	Clinique Barmelweid	01.05.2009 - 18.03.2010	8 000	8 000
Séminaire AT 2010*	Association suisse pour la prévention du tabagisme AT	01.03.2010 - 31.01.2011	43 661	29 062
Projet relatif au développement d'un concept de gestion des connaissances pour la politique de prévention et de contrôle du tabac*	Association suisse pour la prévention du tabagisme AT	01.06.2010 - 30.03.2011	99 936	69 955
Apprentissage sociétal II – Sécurité et intégration dans l'espace public	Groupe d'experts formation dépendance GFD	15.01.2011 - 31.01.2013	96 000	0
Traitement des questions liées au tabagisme dans les services en charge des problèmes de dépendance : vue d'ensemble de la situation et recommandations*	Association Fachverband Sucht Groupement Romand d'Etudes des Addictions GREA	01.08.2010 - 30.06.2012	293 360	88 008
2e Conférence nationale sur la prévention du tabagisme 2011	Association suisse pour la prévention du tabagisme AT	01.10.2010 - 31.03.2012	308 000	57 000
		Total	848 957	252 025

Promouvoir la recherche

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant agréé	Exercice 2010
Effet du tabagisme passif sur les variations de la fréquence cardiaque	Département de pneumologie pédiatrique de la Clinique pédiatrique universitaire de Berne	01.04.2010 - 31.05.2012	181 024	86 640
Incitations financières pour encourager les personnes socialement et économiquement défavorisées à arrêter de fumer : une étude randomisée	Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Genève	15.01.2011 - 31.01.2014	519 000	0
Sevrage tabagique grâce à l'hypnose en groupe : une étude d'efficacité contrôlée randomisée*	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions ISGF	01.10.2010 - 30.11.2012	299 974	0
Monitoring national des dépendances	Office de la santé public OFSP	01.10.2010 - 30.04.2014	1 721 600	350 000
Prévention du tabagisme sur Internet : évaluation de l'offre existante, preuve générale de son efficacité et appréciation de son utilité auprès de différents groupes cibles en Suisse	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions ISGF	01.06.2010 - 31.07.2011	187 966	50 000
Total			2 909 564	486 640

Programmes

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant agréé	Exercice 2010
Avant-projet en vue de l'élaboration d'un programme de prévention du tabagisme pour le canton de ZH pour la période 2011-2013	Züri Rauchfrei	01.08.2010 - 30.09.2010	50 000	17 000
Avant-projet de programme de prévention du tabagisme pour le canton d'Uri	Promotion de la santé Uri	10.09.2010 - 15.02.2011	50 000	40 000
Avant-projet de programme de prévention du tabagisme pour le canton de Soleure	Office de la sécurité sociale du canton de Soleure	01.11.2010 - 31.01.2011	49 905	30 000

Avant-projet de programme de prévention du tabagisme pour le canton de Bâle-Ville	Département de la santé du canton de Bâle-Ville, Promotion de la santé et prévention	01.10.2010 - 17.06.2011	50 000	10 000
Elaboration d'un programme de prévention du tabagisme pour le canton de Neuchâtel	Vivre sans fumer Neuchâtel	01.01.2010 - 31.10.2010	50 000	0
Total			249 905	97 000

4.2 Stratégie d'investissement

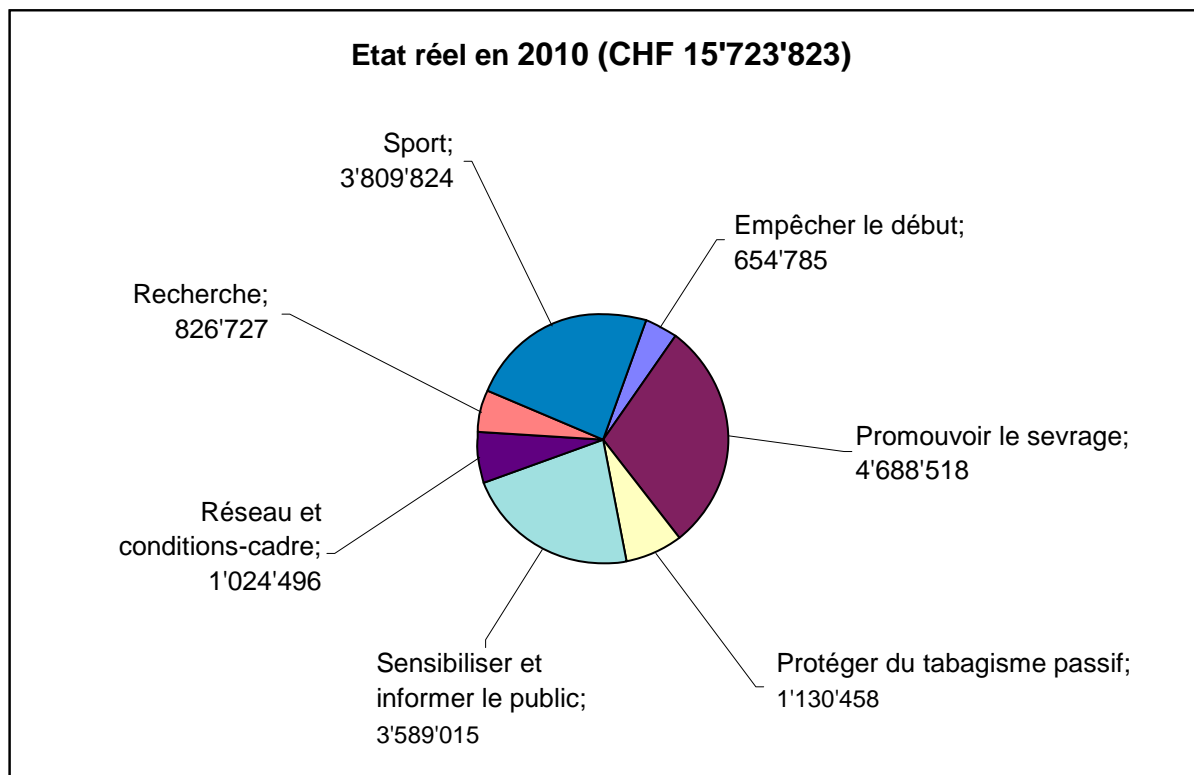
Compte tenu de la consommation actuelle de tabac en Suisse, le fonds dispose de près de 14.5 millions de francs par an. L'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme désigne les domaines d'activité auxquels les subsides doivent être affectés mais sans donner de précisions sur l'allocation des ressources.

La stratégie d'investissement (cf. www.prevention-tabagisme.ch) fournit une clé de répartition qui se fonde sur l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme et prend pour base stratégique le Programme national tabac 2008 - 2012 tout en s'inspirant des recommandations internationales en matière d'investissements.

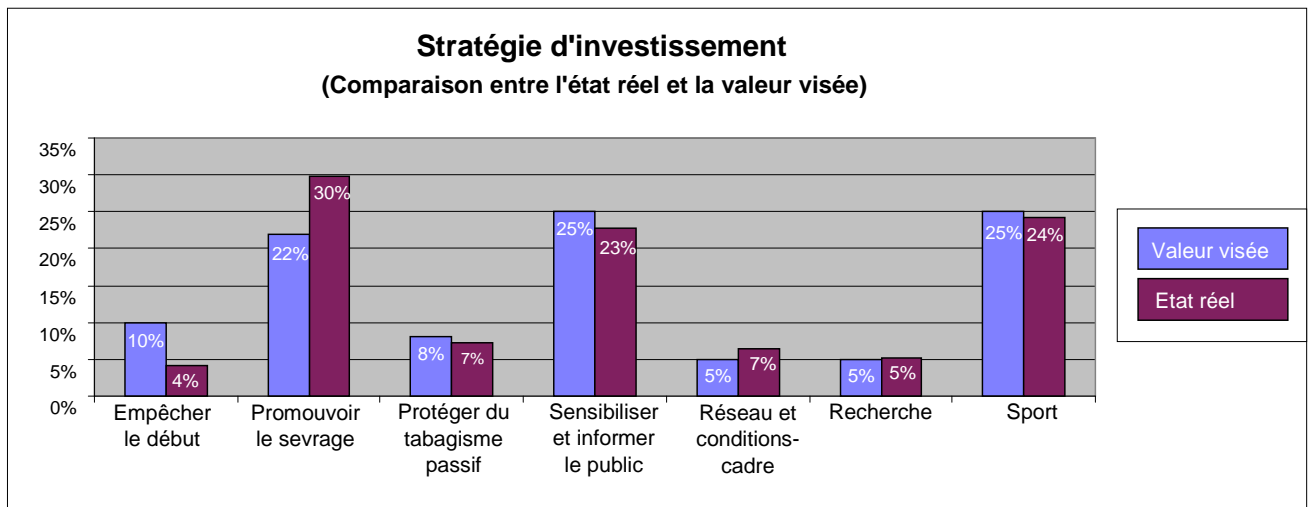
Cet instrument s'est révélé adéquat pour guider le processus décisionnel.

Investissements 2010 par domaine d'activité

Le diagramme ci-dessous montre l'ensemble des aides versées en 2010. Il couvre, outre les paiements relatifs aux nouveaux projets agréés, ceux effectués au titre d'engagements précédents et répartis sur plusieurs années.



Le diagramme ci-dessous compare les investissements (état réel) par domaine d'activité et la stratégie d'investissement (valeur visée) du fonds.



4.3 Comptes annuels 2010

	Année précédente	Comptes 2010
Report du solde	23 229 678.24	17 089 590.27
Prélèvement des taxes *	10 281 210.15	16 051 386.35
Report Prélèvement des taxes 2009		2 880 690.05
Interêts	345 354.75	228 824.10
Remboursements	9 513.55	69 195.00
Solde avant déduction des projets et des coûts d'exploitation	33 865 756.69	36 319 685.77
Financements de projets	- 16 264 167.80	- 15 723 823.35
Coûts d'exploitation		
– Personnel	- 379 678.30	-368 646.90
– Expertises / commission d'experts	- 72 885.95	-63 202.68
– Informatique	0	- 49 420.50
– Traductions	-31 828.25	-17 503.40
– Formation / conférences	- 6 848.30	-1 083.05
– Frais	- 15 083.85	-793.20
– Autres dépenses de fonctionnement	- 5 673.97	-739.90
Total des coûts d'exploitation	-511 998.62	-501 389.63
Total des financements de projets et des coûts d'exploitation	-16 776 166.42	-16 225 212.98
Report du solde	17 089 590.27	20 094 472.79

* Après déduction d'une commission de perception de 2,5 % de l'AFD

4.4 Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels

Prélèvement des taxes

En vertu de la modification de la loi fédérale sur l'imposition du tabac (LTab, RS 641.31) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010, les fabricants et les importateurs de tabacs manufacturés peuvent demander un entrepôt fiscal agréé. Pour les détenteurs de ces entrepôts, la dette fiscale ne débute plus au moment où les tabacs manufacturés prêts pour la consommation sont emballés ou importés mais seulement lorsqu'ils quittent l'entrepôt. Par conséquent, ces stocks doivent être détaxés.

Cette mesure touche aussi le FPT. Afin d'éviter que celui-ci ne reçoive des montants trop importants qu'il devra rembourser par la suite, la Direction générale des douanes a renoncé en 2009 au versement intégral de la taxe spéciale. Le décompte final a eu lieu début 2010, ce qui explique le report de 2 880 690,05 francs.

Remboursements

Il s'agit d'aides financières versées par le FPT à des tiers pour soutenir leur projet et qui, n'ayant pas été intégralement utilisées, lui ont été partiellement remboursées.

Financements de projets

Le FPT a notamment pour tâche d'accorder un soutien financier à des projets de prévention. Le montant indiqué correspond au total des subsides alloués à ces projets en 2010. Le paiement s'effectue non pas en un seul mais en plusieurs versements répartis sur toute la durée du projet, raison pour laquelle ce montant ne correspond pas à la valeur totale des projets agréés.

Frais d'exploitation du FPT

Les frais d'exploitation du fonds, représentant 3 % des charges totales, sont bas. En effet, comme le service FPT ne dispose que de 2,6 postes équivalents plein temps, les frais de personnel ne dépassent pas 2,3 % des dépenses totales. De plus, il est rattaché à l'OFSP qui ne lui facture pas les prestations de services suivantes :

- Expertises et assistance juridique (division Droit)
- Soutien du responsable du service de gestion par le supérieur hiérarchique (chef de l'unité de direction Politique de la santé)
- Traductions (Services linguistiques)
- Comptabilité et finances (Unité de direction Politique de la Santé et Service financier)
- Coordination des demandes des médias, site Internet (section Communication)
- Soutien informatique (section informatique et gestion des équipements)
- Frais généraux : l'office ne facture aucun frais d'infrastructure du fonds

Expertises / commission d'experts

Le service FPT est soutenu par une commission d'experts (cf. ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme) qui contrôle les demandes et émet des recommandations à son attention. En 2010, les indemnités journalières des membres de la commission d'experts ont été moins élevées que les années précédentes car en vertu de l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA), de nouvelles règles d'indemnisation s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2010 aux commissions extra-parlementaires.

De plus, toutes les demandes d'un montant supérieur à 100 000 francs, soumises au fonds, sont transmises pour avis, dans le cadre du processus d'évaluation, à deux expert-e-s externes suisses ou étrangers/étrangères. Pour l'établissement des prises de position, le tarif est de 160 francs de l'heure.

Informatique

L'année sous revue, une base de données de projets a été élaborée. Les frais globaux affichés comprennent les prestations de programmation par l'Office fédéral de l'informatique (OFIT) ainsi que les prestations liées à la saisie des données par le personnel.

Traductions

Dans ce domaine, les frais portent sur les traductions confiées à l'extérieur et non pas sur celles effectuées par les services linguistiques de l'OFSP. Ces frais sont également générés par les résumés de l'ensemble des projets agréés ainsi que des rapports finaux et des rapports de recherche, disponibles dans les trois langues officielles sur le site Internet du FPT.

Formation / conférences

Cette rubrique couvre les frais de formation et les contributions du personnel du service FPT aux conférences.

Frais

Les frais ont été moins importants que l'année précédente car il n'y a eu aucune participation à un colloque international l'année sous revue.

Autres dépenses de fonctionnement

Il s'agit des frais généraux tels que les indemnités de repas lors des réunions. Aucune offre d'emploi n'a été publiée l'année sous revue, ce qui explique que ces frais soient moins élevés que l'année précédente.

4.5 Vue d'ensemble des engagements au 31 décembre 2010

Les comptes annuels du fonds ont été clôturés sur un solde de 20 094 472.79 francs. Ce solde et les recettes à venir garantissent que les engagements contractés pour les prochaines années seront honorés.

Engagements pour 2011	Engagements pour 2012	Total des engagements au 31.12.2010 (2011 - 2012)
CHF 21 327 101.–	CHF 11 098 732.–	CHF 32 425 833.–

Informations supplémentaires :

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Politique de la santé
Service du fonds de prévention du tabagisme
Téléphone : 031 323 87 66
www.bag.admin.ch
www.prevention-tabagisme.ch